

Retournez ce formulaire avec les documents demandés selon votre cas :

Inscrit à l'IUT : sco-iut@univ-perp.fr Inscrit à l'UPVD : scocentrale@univ-perp.fr

L'étudiant	
Nom et prénom :	Numéro étudiant
Email personnel : @	Téléphone
Formation en cours : Mention/Parcours :	
Somme acquittée	
J'ai payé la somme de €	
par ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Carte bancaire ☐ Virement	
Si vous avez effectué un règlement en 3 fois, le remboursement n'interviendra qu'une fois la dernière échéance honorée.	
Motivations de la demande	
☐ Boursier ☐ Exonération ☐ Changement de statut ☐ Annulation	

- [Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'éligibilité des remboursements](#)
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Fait à le Signature de l'étudiant(e)

INFORMATIONS

Ce formulaire concerne le remboursement des **droits d'inscriptions uniquement**, celui de la CVEC est géré par le CROUS
 Le délai de traitement « moyen » après réception de l'avis de complétude du dossier est de **2 à 3 mois**.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Original d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal **au nom de l'étudiant**
 Et selon le cas :
 - **Boursier** : Notification de bourse définitive ou bourse du gouvernement français
 - **Exonération** : Lettre d'exonération adressée par la commission
 - Changement de statut :
 - Alternant** : Pas d'autre justificatif, l'autorisation de remboursement sera transmise à notre Service de la Formation Continue et de l'Alternance, après 3 mois de contrat.
 - **Annulation**
Avant le jour de la rentrée de la formation : [Formulaire d'annulation renseigné](#)
Après le jour de la rentrée de la formation : [Formulaire d'annulation renseigné](#) et justificatif médical
 (la décision appartient au Président de l'UPVD)

Partie réservée à l'administration

Date de réception :

Visa et signature de la Responsable de la Scolarité Centrale